Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 54

Artikel: Valais Autor:

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271096

[s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHATEL

Les femmes dans les commissions cantonales

Dans sa séance du 25 juin, le Conseil d'Etat a procédé à la nomination des membres des commissions cantonales, des délégués et des représentants de l'Etat dans certaines compiler des capacités d'Administrations gues et des representants de l'administration, taines commissions, conseils d'administration, établissements, offices cantonaux, etc. Les femmes y sont représentées comme suit :

Commission de surveillance de l'Office cantonal

Mme Marcelle Corswant, La Chaux-de-Fonds Mme Maria Gueissaz, docteur en médecine, Neuchâ-

MILE Marquerite Leuba, institutrice, Couvet

Commission de surveillance

de la Fondation Edouard DuBois Mme Hugette Gendre, ménagère, Neuchâtel

Commission de surveillance de la Fondation des asiles cantonaux pour femmes âgées

à Serrières, à Saint-Martin et à La Chaux-de-Fonds Mme Marcelle Corswant, La Chaux-de-Fonds Mile Marguerite Malcotti, infirmière, La Chaux-de-

Fonds Mme Jeanne Steudler, Serrières

Commission de surveillance de la Fondation de l'œuvre de la « Maison des jeunes »

Mme R. Cattin-Robert, avocat, Peseux Mile Marguerite Gay, assistante sociale, Neuchâtel Mme Manon Miéville, La Chaux-de-Fonds

Représentants de la Société neuchâteloise d'utilité

Mme Madeleine Jeanneret, Neuchâtel

Commission consultative des routes me Charlotte Landry, Couvet me Simone Gnaegi, La Chaux-de-Fonds

Office cantonal de conciliation

Mme Robert-Challande, avocat, Saint-Blaise, supp.

Commission cantonale des apprentissages Mile Francine Bourquin, régleuse, La Chaux-de-

Fonds Mille Rose-Marie Girard, directrice de l'Ecole pro-fessionnelle des jeunes filles, à Neuchâtel Mme Anne-Marie Hauser, ménagère, Boudry Mme Bertha Roth, ménagère, Saint-Aubin

Commission de surveillance de la caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage Mile Léone Baumgartner, commis, Le Locle Mme Elise Longaretti, ouvrière, Neuchâtel

Commission de surveillance de la caisse cantonale de compensation pour allocations familiales

Mme Liliane Bourquin, employée de bureau, Chézard

Commission cantonale de recours en matière d'allocations familiales

Mile Denise Berthoud, avocat, Neuchâtel, supp

Commission cantonale de recours pour l'assurance vieillesse et survivants Mme Berthe Notz. Le Locle

Commission cantonale de l'assurance-invalidité

Mme R. Cattin-Robert, avocat, Peseux, en qualité de juriste, présidente Mile Alice Bourquin, assistante sociale, Peseux Mile Marguerite Gay, directrice de l'Office social, La Chaux-de-Fonds

Commission consultative pour l'enseignement pri-

Mme Odette de Montmollin, Auvernier Mme Marie-Louise Roulet, Neuchâtel

Commission consultative pour le choix du matériel scolaire

Mme Josine Gagnebin, Le Locle Mme Marie-Thérèse Pattus, conseillère communale

Commission consultative pour les travaux fémining Mme Josine Gagnebin, Le Locle

Mme Hélène Godio-Saucy, Cernier
Mme Germaine Martin-Rosat, Travers
Mme Marie-Thérèse Pattus, conseillère communale,

Saint-Aubin Mile Raymonde Schweizer, directrice de l'école des travaux féminins, La Chaux-de-Fonds Mme Marie Tanner, Neuchâtel

Commission consultative pour l'enseignement ménager

Mme Lydia Büttikofer-Hefti, Fleurier Mme Germaine Feutz, Les Brenets Mme Eglantine Mougin, Dombresson Mme Emilie Robert, Saint-Aubin



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAĬNOW

Genève

Ecole d'esthéticiennes

Membre de la FREC

Commission consultative pour l'enseignemen secondaire

Mme Marie-Thérèse Huguenin-Hèche, Le Locle Mme Ruth-Robert, avocat, Neuchâtel

Commission des études pour le Gymnase cantonal de Neuchâtel

MIle Denise Berthoud, avocat, Neuchâtel

Commission des études pour le Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds

Mme Denise Cornu, La Chaux-de-Fonds

Commission consultative pour l'enseignement pro-

Mile Rose-Marie Girard, directrice de l'Ecole profes-sionnelle de jeunes filles, Neuchâtel Mile Raymonde Schweizer, La Chaux-de-Fonds

Comité de la Caisse cantonale de remplacement du corps enseignant primaire Mme Monique Jacot, Travers

Comité de direction de la caisse cantonale de rem-placement du personnel des établissements d'ensei-gnement secondaire, professionnel et supérieur

Mme Marie-Thérèse Pattus, Saint-Aubin

Pour la deuxième fois une femme est élue à l'exécutif d'une commune

Auprès Saint-Aubin, c'est à Fleurier qu'une Auprès Saint-Aubin, c'est à Fleurier qu'une femme est appelée à siéger au Conseil communal. Mme Anita Presset qui était jusqu'à maintenant conseillère générale socialiste, dirigera le Département des finances et assumera la tâche de secrétaire du Conseil.

La nouvelle élue est mère de famille ; elle fait, à côté de son ménage, un travail d'horlogerie à la maison.

Comme toute maîtresse de maison, elle est soucieuse du bon équilibre de son budget fa-milial et son désir est de gérer aussi consciencieusement les deniers publics qui lui sont * * *

conseillères générales en majorité

Dans cette localité, les dames ont maintenant la majorité au Conseil général composé de quinze membres; il y a effectivement sept conseillers et huit conseillères. Malgré cette montée féminine, le « matriarcat », la terrible maladie que l'on craint tant outre Sarine, n'a pas fait son apparition au village I Grâce à la bonne collaboration entre les conseillers et conseillers au commune se norte très bier. bonne collaboration entre les conseille lères, la commune se porte très bien.

Association vaudoise des citoyennes

VAUD

GENEVE

A l'Alliance internationale

Le comité central de l'Alliance internationale des femmes — droits égaux, responsabilités égales — a siégé du 24 au 28 juin, pour la première fois en Suisse alémanique, à Zurich, sous le patronage de la Fondation pour l'instruction civique et sous la présidence de la Begum Anwar G. Ahmed, du Pakistan. A l'occasion de cette session, l'association zurichoise pour le suffrage féminin, la Frauenzentrale de Zurich et les groupes politiques féminins ont organisé une séance publique à l'aula de l'Université. Tour à tour, des femmes éminentes dans les affaires de leur pays, ont parlé de leur activité : la Begum Anwar G. Ahmed (Pakistan), Mme Edith Anrep (Suède), Mme Laurel Casinader (Ceylan), Elisabeth Halsey (secrétaire de l'Alliance aux Etats-Unis), G. Tayp Ogundipe (directrice du séminaire des instituteurs et institutrices au Nigéria), Egly Psaltis (présidente de la Ligue grecque pour les droits civiques féminins). Le comité central de l'Alliance internatiociviques féminins).

Lundi 21 juin, Mlle Marie Ginsberg, re-présentante permanente auprès de l'ONU, de l'Alliance internationale des femmes, droits égaux - responsabilités égales, invita, au nom de cette association, de nombreuses déléguées

de cette association, de nombreuses déléguées à la Conférence internationale du travail. Au cours de ce déjeuner qui avait lieu au restaurant du Palais des Nations, on put entendre Mme Corbett-Ashby, présidente internationale de l'Alliance et vice-présidente du Parti libéral en Angleterre, MIE Emma Kammacher, présidente du Grand-Conseil genevois, et Mme Gatti Caporase, italienne, présidente de la Commission du travail des femes à la Conférence internationale du travail. mes à la Conférence internationale du travail.

Ces oratrices ont rappelé que les amélio-rations apportées au sort de nos sœurs du monde entier sont dues aux efforts patients des pionnières, la recommandation votée le matin même par les déléguées à la conférence un témoignage. En voici les points en est essentiels :

- Favoriser l'instruction, l'orientation et la forma-tion professionnelle des jeunes filles.
- uon professionneile des jeunes filles.

 2. Donner la possibilité de prolonger le congé maternité (ancienneité, caisses d'assurance, etc.); il ne s'agit pas ici d'un privilège accordé aux femmes, mais plutôt de la reconnaissance d'un service rendu à la société.
- 3. Développement méthodique des installations et services destinés aux enfants des mères tandis

bruit. Mme Zanchi a attiré l'attention des citoyennes sur un devoir proche, la participation aux élections communales au mois de novembre prochain; il faut y penser et s'y préparer.

Le comité étant réélu sans changement, l'assemblée a entendu une captivante conférence de Mme A. Schlemmer, journaliste à Montreux, sur son récent voyage en Israél, où elle a eu l'occasion d'étudier le rôle capital joué par les femmes dans ce jeune Etat, dont les habitants proviennent du monde entier et sont bien décidés à maintenir l'indépendance et la prospérité de leur patrie.

S. B.

VALAIS

Harmonisation des horaires du travail féminin et des horaires scolaires.

ces noraires scolaires.

5. Le problème du travail à temps partiel s'est heurté, comme l'an dernier, à l'opposition des représentants des employeurs et des travailleurs; le BIT est chargé d'une étude sur le travail à temps partiel pour les travailleurs des deux sexes.

Journée suisse des clientes du commerce de détail privé

Sur l'initiative du groupe féminin de l'As-sociation suisse des détaillants en alimenta-tion (VELEDES) s'est tenue, le 1er juillet, à Veytraux, une réunion des clientes du com-merce de détail privé à laquelle participèrent merce de détail privé à laquelle participérent plus de 200 consommatrices. Après un exposé de M. Louis Devaud, chargé de missions de l'Université de Genève, sur le thème: « Consommateurs et détaillants, partenaires dans l'économie moderne », fut constituée « l'Association suisse des clientes du commerce de détail privé » dont les buts furent précisés par Mme Haag (Fribourg).

Le nouveau groupement entend engager le dialogue entre consommatrices et détaillants

Le nouveau groupement entena engager us dialogue entre consommatrices et détaillants et assurer la représentation efficace des consommatrices qui se servent dans les magasins indépendants. Un comité provisoire fut chargé d'élaborer les statuts et un programme d'action.

Elle est secrétaire de parti

Pour la première fois à Genève, une femme va poctionner comme secrétaire général d'un parti

Pour la première fois à Genève, une femme va fonctionner comme secrétaire général d'un parti politique.

Le Parti radical genevois vient, en effet, de désigner à ces fonctions, en remplacement de Me Serge Balland, Mme Geneviève Jovignot. La nouvelle secrétaire générale est une femme charmante et cultivée, mère de trois enfants et grand-mère. Elle est licenciée en droit et a déjà falt preuve des plus efficaces qualités comme présidente de la Commission d'entraide féminine radicale et dans l'aide apportée à certains services sociaux de Genève.

Gymnastique

L'Association genevoise de gymnastique féminine a tenu son assemblée générale le 17 mai sous la présidence de Mme Bordairon qui exerçait cette charge en assemblée pour la première fois ; elle remplace Mme Chapuis qui a occupé ces fonctions depuis 1949. Au cours de la partie administrative, de nombreuses communications et rapports furent présentés. L'effectif de dames adultes se monte à 44, celui des jeunes actives, à 764, et celui des pupillettes, à plus de 600. La journée des pupillettes s'est déroulée le 23 mai, à Genthod, la Journée cantonale féminine a eu lieu à Chêne-Bougeries, le 13 juin.

13 juin.
Des diplômes d'honneur furent remis, avec des fleurs et des souvenirs, à trois membres qui se sont dévouées aux responsabilités pendant de nombreuses années: Mile Edith Jaccoud, Mme Maeder et Mime Chapuis. Le très beau film du cinquantième anniversaire terminait la soirée.

AVIS

Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, fer-neture du local du 15 juillet au 15 août.

Vacances à Crêt - Bérard

Des vacances, dans le cadre si paisible et si beau de Crét-Bérard, sont proposées aux mères fatiguées et aux femmes seules. 1er séjour: du lundi 13 au samedi 18 septembre.

Responsables: Mmes R. Moreillon et R. Prod'hom Mlles A. Häfelfinger et M. Brun

2e séjour: du lundi 20 au samedi 25 septembre.

Responsables: Mlles V. Rosset, S. Savary, M. Broyon et Mme R. Sulser

Programme des journées

Du mardi au vendredi, chaque matin, une cause-rie a été prévue. Les après-midis sont libres et con-sacrées au repos ou à la promenade. Soirées récréa-tives, musique; causerie de Mme P. Juillard, avec clichés: «Voyage au Zambèze».

Prix du séjour: 80 fr., payables à l'arrivée. Que personne ne renonce aux vacances pour raisons financières, simplement que l'on nous signale la chose. Café noir et thé sont facultatifs et se paient

part. Renseignements et inscriptions : Mlle V. Rosset nemin Clergère 10, **1009 Pully**, tél. (021) 28 82 03.

Tissage de toiles de angenthal S 24, CONFÉDÉRATION - TÉL. 25 49 70

Nappes à thé Mouchoirs pour dames et messieurs

Assuciation Vaudoise des citoyennes En ouvrant la cinquante-septième assemblée générale de l'Association vaudoise des citoyennes, le 12 juin, Mme G. Girard (La Tour-de-Peilz), présidente, a déploré qu'une si longue activité ait abouti à l'octroi des droits politiques dans trois cantons romands seulement; comment faire sortir des cartons des gouvernements cantonaux toutes les motions, les initilatives, les pétitions qui y dorment? Comment éveiller l'intérêt des électeurs pour qu'ils octroyent, aux femmes, ces droits civiques que chacun d'entre eux reçoit à sa majorité sans avoir rien fait pour cela? Dix Vaudoises se sont rendues, ce printemps, à la Landsgemeinde de Glaris, où elles ont noué des liens amicaux avec plusieurs personnalités. On constate avec satisfaction qu'un nombre grandissant de femmes participent aux travaux des Conseils généraux et siègent dans les Conseils communaux, par le désistement de coreligionnaires politiques. On invite les femmes à acheter des produits suisses, mais on leur refuse le droit de se prononcer, entre autres, sur le régime latiter. Mme Girard à été réélue par acclamations, la gestion adoptée avec les comptes, et un forum consacré à l'hospitalisation a suivi : il a été présidé par M. Paul Daniel, reporter à Radio-Lausanne, n'été par M. Paul Daniel, reporter à Radio-Lausanne, socrétaire aux Œuvres sociales de la ville de Lausanne, R. Burnet, chef du Service de la santé publique au Département de l'intérieur, Dr Yves Saudan (Montreux) et Michel Margot, reporter à Radio-Lausanne, victime d'un très grave accident, ont exposé les divers aspects de l'hospitalisation, ses charges, ses difficultés, les manquements dus à la pénurie de personnel qualifié, de locaux. Ces exposés ont suscité un vil intérêt dans l'auditoire féminin très nombreux. Certaines questions posées sur la direction de l'Hépital cantonal ont fait quelque bruit dans le canton.

Beaux-arts

Beaux-arts

Dans une vieille petite maison du village de Crans, Jacqueline et Louis Chareyron ont exposé leurs œuvres. Les céramiques murales de Jacqueline Chareyron, très variées, décoraient avec bonheur les parois du grand atelier sous le toit. Nous avons spécialement remarqué **Intimité marine**, où le bleu domine, réchauffé d'un peu de rose, le Bouquet à l'oiseau, Poisson bleu, Mélancolle, aux tons éteinits. A Marée basse, dans des verts et jaunes doux, Bateau englouti, bleu, vert et jaune. De toutes petites pièces nous ont paru très réussies ainsi Petits poissons, bleu sur fond noir. Beaucoup de sensibilité, sauf, peut-être, dans les voiles des bateaux où l'on souhaiterait quelques tons gris ou ocrés qui rompraient la monotonie des blancs. Malgré cette légère critique, l'exposition laisse le souvenir d'un art vivant, coloré, sincère.

De Louis Chareyron, on pouvait admirer trois belles tapisseries de laine, dont l'une, la Naissance du printemps, composée en grands triangles, frappait par ses contrastes heureux de valeurs et de couleurs.

Le groupe de Lausanne de l'Association vaudoise des citoyennes s'est réuni, en juin, dans la salle des Vignerons, sous la présidence de Mme L. Zanchi; elle a approuvé sans discussion le rapport de comité et les comptes de Mme Knaps, en portant à 5 fr. la cotisation annuelle. Le rapport annuel rapelle les diverses séances et conférences de l'exercice, l'entretien sur la présence de la femme à l'Exposition nationale, qui a fait un certain